

# Respect Riverains Rallye

## CONCLUSIONS SUR LE DEROULEMENT DE L'ORGANISATION DU RALLYE 2013

### PERSPECTIVES 2014

#### 1) information / concertation

- Aucune concertation préalable malgré les engagements formels pris l'an dernier par les organisateurs du rallye.
- Aucune information de la part de la mairie qui a choisi délibérément de passer en force :
  - en mettant les riverains devant le fait accompli sans concertation
  - en demandant explicitement le départ de la « Spéciale » de Corcelle alors que les organisateurs avaient initialement proposé d'organiser le départ au dessus de Corcelle.
- Des courriers ont été adressés à la Mairie sur différents aspects relatifs au déroulement du Rallye, ils n'ont reçu aucune réponse, ce qui est à mettre en relation avec les propos de Mme le Maire « on ne peut plus lire et répondre à tous ces courriers »
- Il semble aussi que les services de la poste et de ramassage des ordures ne sont pas informés préalablement ni des reconnaissances ni du rallye du même.
- Autre chose : sur la page facebook du Rallye des Vins a été placée une photo d'une des habitations des riverains portant (en 2011) un panneau de protestation.
  - Cette photo est reconnaissable, ce qui peut avoir des conséquences fâcheuses, les organisateurs seront tenus comme responsables.
  - De plus, elle a provoqué des commentaires pour certains agressifs, ce qui constitue une réelle provocation.

⇒ Pour 2014, l'association RRR prendra les contacts nécessaires dès septembre octobre 2013 pour éviter que la situation 2013 ne se reproduise :

- auprès des organisateurs,
- auprès de la mairie : demande de réunion spécifique sur le sujet,
- auprès de la préfecture : pour une organisation de la concertation en présence du Directeur de course.

#### 2) « Reconnaissances »

- Elles ont eu lieu les 8 et 12 juin
  - Pour la première fois, nos demandes semblent avoir été entendues : respect d'une vitesse raisonnable dans la traversée de Corcelle et respect des créneaux horaires autorisés.
  - Cela n'a cependant pas été le cas partout : reconnaissances de nuit à Solutré (témoignages).
- ⇒ En 2014, l'association RRR restera vigilante et demandera le maintien de ce dispositif. En outre la demande d'une limitation de vitesse dans Corcelle (idéal : 30km/h) sera renouvelée.

### 3) Déroulement du Rallye

#### ▪ En matière de sécurité

- Cette année, pour la première fois, le danger que représente une course de vitesse dans un hameau habité a été reconnu et deux chicanes ont été placées dans Corcelle pour rompre l'élan des voitures.
- IL s'avère que la vitesse a effectivement diminué au centre de Corcelle. Ce n'a pas été le cas dans la partie haute du hameau.
- Des sorties de route par des pilotes expérimentés ont été observées dans Corcelle, ce qui justifie pleinement nos inquiétudes

⇒ Dans le cas où la « spéciale » du rallye doit se renouveler en 2014, l'association RRR exigera que 2 autres chicanes (au minimum) soient mises en place pour que les maisons de l'ensemble du hameau soient protégées.

#### ▪ En matière d'hygiène

Rien n'a été obtenu, les organisateurs considèrent que ce n'est pas important et que les coureurs ou spectateurs peuvent uriner à leur guise dans la nature ou près des maisons...

La commune trouve aussi cela tout à fait normal !

⇒ La mise en place de toilettes semble néanmoins indispensable et nous réitérerons nos demandes

#### ▪ En matière d'environnement

Notre demande de consultation du dossier Natura 2000 constitué par les organisateurs du rallye a été refusée.

Il semble que la loi nous autorise cette consultation

⇒ Pour 2014, l'association se fera confirmer qu'elle est en droit de consulter ce dossier. Elle peut le faire via la CAPEN et France Nature Environnement. Si c'est bien le cas, nous prendrons les moyens de l'exiger.

#### ▪ En matière de libre circulation

Pour la première fois, les organisateurs ont arrêté la course à trois reprises soit pour faire monter des enfants revenant de l'école soit pour laisser passer des habitants revenant du travail. Cela s'est néanmoins fait dans la douleur :

- Nous avons reçu des menaces de certains spectateurs...
- Un élu a clairement indiqué que notre association « l'enmerdait » !
- Il a fallu tergiverser entre 20 mn et 45 mn avec M Payre, responsable sur place, qui refusait catégoriquement, prétendant « qu'il n'y avait aucun engagement de pris, qu'il était parfaitement au courant, qu'il était en relation étroite avec la préfecture ! »
- Ce n'est qu'en contactant directement le Directeur de course que l'engagement a été respecté.

⇒ Nous devons désormais engager la concertation en direct avec le Directeur de course, seule personne habilitée à prendre des décisions.

⇒ Nous demanderons aux services de la préfecture d'imposer une réelle concertation, tant aux organisateurs qu'aux élus communaux

▪ En matière de nuisances sonores

Le sonomètre disposé au niveau de la sortie de Corcelle, a donné les résultats suivants :

- 35% des véhicules > 100db
- 90db < 55% des véhicules < 100db
- 10% des véhicules < 90db

La norme étant de 95db semble t-il ...

• En matière de pertes financières directes

- Chambre d'hôtes : retard de clientèle et menace d'annulation
- Auberge : refus de clientèle
- Centre équestre : fermeture ...
- Salariés d'entreprises : perte de temps, frais supplémentaires de repas et de km ...
- .